

PHI8620 / PHI922a – La philosophie et son histoire

Professeure : **Sandrine Roux**
Bureau : W-5465
Téléphone : 514-987-3000, poste 7947
Disponibilités : Sur rendez-vous
Courriel : roux.sandrine@uqam.ca

DESCRIPTION SELON L'ANNUAIRE

Étude de problèmes spécifiques non approfondis par les autres cours du programme. Le contenu du cours sera déterminé par le comité du programme à chacune de ses occurrences.

DESCRIPTION SPÉCIFIQUE DU COURS

Il existe à l'heure actuelle de nombreux débats concernant le rapport de la philosophie à sa propre histoire et les relations qui peuvent s'établir entre les réflexions philosophiques contemporaines et celles du passé. Ainsi se demande-t-on ce « que peut faire la philosophie de son histoire » (Vattimo 1989), ou si « la philosophie peut échapper à l'histoire » (Engel 1995), ce qui revient à questionner le rôle et la place de l'histoire de la philosophie en philosophie : la philosophie peut-elle ignorer son histoire ? Peut-on faire de la philosophie sans histoire de la philosophie ?

On s'interroge aussi, dans ce contexte, sur la façon dont il convient de se référer aux auteurs des siècles précédents : par exemple, on reproche souvent à la tradition analytique de lire les philosophes du passé comme s'ils étaient nos contemporains, sans se soucier des exigences de fidélité au texte et de réinscription des pensées dans leurs contextes – exigences que devrait au contraire respecter l'historien de la philosophie. Mais est-il illégitime d'aborder les écrits d'une autre époque autrement qu'en « pur historien » (Panaccio 1994) ? Ces questions en soulèvent d'autres : peut-on faire usage des textes du passé dans nos réflexions actuelles ? Ces textes sont-ils encore pertinents et peuvent-ils s'avérer féconds pour les discussions philosophiques d'aujourd'hui ? Ou bien y a-t-il au contraire une incommensurabilité des sujets, des concepts et des problèmes, interdisant tout dialogue entre les siècles ?

Ce séminaire sera consacré à l'étude de ces débats d'ordre méthodologique et métaphilosophique, essentiels à l'acquisition d'une réflexivité sur nos propres pratiques en tant que philosophes et/ou historien.ne.s de la philosophie. Nous examinerons les problèmes et les arguments en jeu, ce qui supposera de s'attacher, entre autres, aux discussions relatives à la distinction entre tradition « analytique » et tradition « continentale » en philosophie et en histoire de la philosophie, ainsi qu'aux débats entre continuistes et discontinuistes ou relativistes. On s'intéressera également aux réflexions historiographiques actuelles concernant les méthodes et les enjeux d'une *nouvelle histoire de la philosophie*, plus diversifiée et inclusive (e.g. Hutton ; O'Neill ; Shapiro ; Witt).

OBJECTIFS DU COURS

Compréhension approfondie des questions (philosophiques, épistémologiques, ontologiques, méthodologiques) soulevées par le rapport entre philosophie et histoire de la philosophie ; connaissance des controverses relatives aux méthodes dans différents champs de la philosophie et de l'histoire de la philosophie ; amélioration des compétences de recherche (analyse, synthèse, problématisation, argumentation). L'étude des questions et des controverses examinées permettra aux étudiant-e-s d'acquérir une réflexivité sur leurs propres pratiques et méthodes de recherche.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours combinera exposés magistraux, présentations orales des étudiant-e-s et discussions collectives autour des textes et des problèmes abordés à chaque séance.

CALENDRIER ET PLAN DE COURS

1) 8 septembre – Présentation du contenu du séminaire et entente d'évaluation

2) 15 septembre – Introduction générale

Traditions « analytique » et « continentale » en philosophie et en histoire de la philosophie ; le rapport de la philosophie à son histoire : une question vitale pour la philosophie ? Réflexion sur la différence entre histoire de la philosophie et histoire des sciences (à partir des textes au programme des lectures > distinguez les principales positions qui se dégagent de ces textes concernant les points communs ou les différences entre philosophie et science, et histoire de la philosophie et histoire des sciences).

Lectures obligatoires :

- R. Glauser, « Philosophie, raison, histoire » ;
- E. Boutroux, « Rôle de l'histoire de la philosophie dans l'étude de la philosophie » (section 1, p. 49-56) ;
- A. Comte-Sponville, « La philosophie et son histoire » (section 1, p. 22-29).

Lectures complémentaires :

- M. Gueroult, *Philosophie de l'histoire de la philosophie*, introduction (voir les en particulier § 5-8 et 10-15).

3) 22 septembre – Les différentes manières de lire les textes du passé

La typologie de R. Rorty ; la distinction entre reconstruction rationnelle et reconstruction historique ; examen d'un texte de D. Garber en faveur de la reconstruction historique.

Lectures obligatoires :

- R. Rorty, « Quatre manières d'écrire l'histoire de la philosophie » ;
- D. Garber, « Does History Have a Future? Some Reflections on Bennett and Doing Philosophy Historically ».

4) 29 septembre – Peut-on faire participer les auteurs du passé aux discussions actuelles ?

Le « reconstructionnisme » de C. Panaccio et le débat avec A. de Libera.

Lectures obligatoires :

- A. de Libera, « Retour de la philosophie médiévale ? » (en particulier p. 148-150) ;
- C. Panaccio, « De la reconstruction en histoire de la philosophie » ;

- C. Panaccio, « Philosophie analytique et histoire de la philosophie ».

Lectures complémentaires :

- P. Engel, *La Dispute*, p. 184-196 (point 2). (Note : l'ouvrage est écrit sous la forme d'un dialogue entre Philoconte, représentant de la philosophie « continentale », et Analyphron, représentant de la tradition « analytique » ; dans le passage sélectionné, Analyphron présente sa conception des rapports entre philosophie et histoire de la philosophie et discute les thèses de Philoconte.)
- Discussions autour du texte de C. Panaccio, « De la reconstruction en histoire de la philosophie », dans G. Boss (dir.), *La philosophie et son histoire*, p. 293-312.
- C. Panaccio, « L'histoire de la philosophie et le discours indirect », *Laval théologique et philosophique*, 76 (2), 2020, p. 179-184.

5) 6 octobre – Continuité ou discontinuité de la philosophie à travers les siècles

Approfondissement sur les thèmes de l'incommensurabilité et de la « continuité du monde » ; existe-t-il des problèmes transtemporels en philosophie ?

Lectures obligatoires :

- C. Panaccio, *Récit et reconstruction*, ch. 3 (« Référence et continuité »), p. 81-123.

Lectures complémentaires :

- R. G. Collingwood, *Toute histoire est histoire d'une pensée*, p. 53-66 (« Question et réponse ») et p. 75-96 (« L'histoire de la philosophie » ; voir en particulier p. 80-93) ;
- A. de Libera, « Le relativisme historique : théorie des 'complexes questions-réponses' et 'traçabilité' » ;
- P. Engel : *La Dispute*, p. 184-196 ; « La philosophie peut-elle échapper à l'histoire ? », dans J. Boutier et D. Julia (dir.), *Passés recomposés*, p. 96-111 ; « Retour aval ».
- Pour des discussions autour de l'ouvrage de C. Panaccio, voir notamment la « disputatio » parue dans *Philosophiques*, 46 (2), automne 2019 (textes de D. Perinetti, J. Plourde, S. Roux ; réponses de C. Panaccio) ; voir aussi M. Marion, « Coréférentialité, sens frégéen et reconstruction doctrinale. Le cas de la syllogistique d'Aristote », *Revue philosophique de Louvain*, 118 (1), 2020-2021.

6) 13 octobre – Philosopher au moyen de l'histoire : les approches génétiques ou généalogiques

Les reconstructions et déconstructions généalogiques (Piercey ; Taylor). Un exemple d'approche génétique : les thèses de M. Rowlands sur « l'image cartésienne » de l'esprit.

Lectures obligatoires :

- R. Piercey, « Doing Philosophy Historically » ;
- Ch. Taylor, « Philosophy and its History » (section I, p. 17-22) ;
- M. Rowlands, *The Body in Mind*, Introduction: "A picture held us captive", p. 1-17 (prêter attention aux développements relatifs à l'image cartésienne de l'esprit ; mettre en relation ces développements avec les textes et les thèses de Piercey et de Taylor).

Lectures complémentaires :

- D. Marconi, « De certains usages théoriques de l'histoire de la philosophie », dans G. Vattimo (dir.), *Que peut faire la philosophie de son histoire ?*, p. 17-38 ;
- C. Panaccio, *Récit et reconstruction*, p. 146-152 (sur « L'enquête généalogique »).

7) 20 octobre – Philosophie, légende et « histoire fantôme de la philosophie »

Le rôle et la place des légendes en philosophie et en historiographie de la philosophie. Peut-on défendre la légitimité d'une histoire « fantôme » de la philosophie ?

Lectures obligatoires :

- L. Robin, « L'histoire et la légende de la philosophie » ;
- R. Watson, « Shadow History in Philosophy »;
- Discussions du texte de Watson : voir en particulier D. Linvingston, « Good and Bad Shadow History of Philosophy » (p. 111-113), et R. H. Popkin, « Shadow History » (p. 119-122).

Lectures complémentaires :

- Pour un exemple de « shadow history », voir G. Ryle, *La notion d'esprit*, ch. 1 (exemple pris par Watson).

8) 27 octobre – Semaine de lecture

9) 3 novembre – Le contextualisme de Q. Skinner

L'« école de Cambridge » et la méthode de Skinner en histoire des idées politiques.

Lectures obligatoires :

- Q. Skinner, « Signification et compréhension dans l'histoire des idées » (dans *Visions politiques, vol. 1, Sur la méthode*, ch. 4, p. 75-117) ; ce texte est une version abrégée et révisée de l'article publié en 1969 : « Meaning and Understanding in the History of Ideas ».

Lectures complémentaires :

- [Lecture recommandée] Q. Skinner, « Interpréter et comprendre les actes de langage », dans *Visions politiques, vol. 1*, ch. 6 (en particulier p. 135-140 et p. 148-164).
- Skinner, *Visions politiques, vol. 1*, ch. 5 (« Motifs, intentions et interprétation ») ;
- M. Hauchecorne, Recension de Q. Skinner, *Visions of politics : Regarding Methods. Vol. 1.*, recension parue dans *La Revue d'histoire des sciences humaines*, 2007, n°17, p. 185-191 ;
- C. Gautier, « Texte, contexte et intention illocutoire de l'auteur. Les enjeux du programme méthodologique de Q. Skinner », *Revue de métaphysique et de morale*, 2004/2, n°42, p. 175-192.

10) 10 novembre – Le contextualisme et l'historicisme en débat

Examen des arguments de L. Strauss contre l'historicisme ; analyse des critiques formulées par Y.-C. Zarka à l'encontre de l'historicisme et du contextualisme de Skinner.

Lectures obligatoires :

- L. Strauss, « La philosophie politique et l'histoire », dans *Qu'est-ce que la philosophie politique ?*, p. 59-78 ;
- Y.-C. Zarka, *Hobbes et la pensée politique moderne*, ch. 1 (« Trajet : aux fondements de la politique moderne »), en particulier p. 9-19 ;
- Y.-C. Zarka, « Que nous importe l'histoire de la philosophie ? ».

Lectures complémentaires :

- Textes autour du « débat d'Amsterdam » (Zarka/Skinner) : voir en particulier Q. Skinner, « Deux interprétations de Hobbes. Raison et rhétorique dans la philosophie de Hobbes », *Le Débat*, 1997/4, n° 96, p. 100-108 ; Y.-C. Zarka, « Actualité de Hobbes. L'interprétation entre passé et présent », *Le Débat*, 1997/4, n° 96, p. 108-115.

11) 17 novembre – Repenser la place des femmes en philosophie : enjeux historiographiques et méthodologiques

Examen des réflexions actuelles concernant les méthodes et les enjeux d'une nouvelle histoire de la philosophie, plus diversifiée et inclusive (séances 11 à 14) ; état des lieux des réflexions sur le sujet (C. Witt et L. Shapiro ; S. Hutton, texte 1) ; analyse des arguments de S. Hutton contre le « présentisme » et en faveur d'une histoire contextualiste de la philosophie (textes 1 et 2).

Lectures obligatoires :

- C. Witt et L. Shapiro, « Feminist History of Philosophy » (*Stanford Encyclopedia of Philosophy*, URL = <https://plato.stanford.edu/archives/sum2021/entries/feminism-femhist/>) ;
- S. Hutton : (1) « Women, Philosophy and the History of Philosophy » ; (2) « Intellectual History and the History of Philosophy ».

12) 24 novembre – Repenser la place des femmes en philosophie : enjeux historiographiques et méthodologiques

L'histoire de la philosophie a-t-elle un intérêt pour la philosophie féministe contemporaine ? Examen des thèses et des arguments de C. Freeland.

Lecture obligatoire :

- C. Freeland, « Feminism and Ideology in Ancient Philosophy ».

Lectures complémentaires :

- C. Witt et L. Shapiro, « Feminist History of Philosophy » (*Stanford Encyclopedia of Philosophy*) ;
- C. Witt, « Form, Normativity and Gender in Aristotle, A Feminist Perspective » ;
- M. Frede, « The History of Philosophy as a Discipline ».

13) 1^{er} décembre – Repenser la place des femmes en philosophie : enjeux historiographiques et méthodologiques

Les femmes philosophes de la période moderne ; comment l'historiographie philosophique actuelle peut-elle remédier aux « oublis » et aux injustices de l'histoire ?

Lecture obligatoire :

- E. O'Neill, « Disappearing Ink : Early Modern Women Philosophers and their Fate in History ».

14) 8 décembre – Repenser la place des femmes en philosophie : enjeux historiographiques et méthodologiques

Examen des questions précédentes à partir du texte de L. Shapiro.

Lecture obligatoire :

- L. Shapiro, « Some Thoughts on the place of Women in Early Modern Philosophy ».

Lectures complémentaires :

- L. Shapiro, « Revisiting the Early Modern Philosophical Canon » ;
- L. Shapiro, « What is a Philosophical Canon ? ».

15) 15 décembre – Rencontre avec Claude Panaccio

Intervention de C. Panaccio sur la question des méthodes en histoire de la philosophie et discussion avec le groupe.

PROPOSITION D'ÉVALUATION

Composantes de la note finale :

1/ Participation active au séminaire (25%). La participation se compose de deux éléments :

- a) Présence au séminaire et participation régulière aux discussions hebdomadaires, témoignant d'une lecture active des textes au programme (10%) ;
- b) Pour que les discussions soient aussi fécondes que possibles, les étudiant-e-s seront tenu-e-s de préparer, à partir de la semaine 2, une courte réflexion sur les textes de la séance, à remettre par courriel avant chaque cours (10 réflexions minimum de 1,5% chacune = **15%** au total). Format : 1 à 2 pages max., interligne 1,5, Times ou Times New Roman, point 12.

N.B. Pas de texte à remettre le jour de votre présentation en classe (voir ci-dessous) : la présentation vous donnera les points associés à l'exercice.

Consignes : Vous devez livrer de courtes réflexions problématisées, comprenant au moins deux questions ou problèmes suscités par les textes au programme (ces questions peuvent porter sur un argument, une thèse, un concept, un exemple utilisé, etc. ; il s'agit moins de soulever un problème de compréhension que de dégager *une question ou une difficulté philosophique* à propos de telle thèse, de tel concept ou de tel argument). Vous serez amené-e-s à faire part de ces réflexions et questions au cours de la discussion en groupe.

2/ Deux présentations orales (15% par présentation = 30% au total)

Le calendrier des présentations sera fixé lors des deux premières séances (choix des textes et dates).

Consignes : Les présentations orales (de 15-20 minutes max.) consisteront en une analyse d'argument : vous devrez présenter un argument important de l'un des textes au programme, en dégageant son apport dans l'argumentation générale de l'auteur-e, mais aussi ses limites possibles et les difficultés (philosophiques ou méthodologiques) qu'il soulève.

Contenu de la présentation et critères d'évaluation : présentation claire et synthétique de l'argument, en dégageant ses enjeux et sa fonction dans l'économie générale du texte (qu'est-il destiné à montrer et comment ?), et en expliquant comment l'argument permet de défendre la thèse ou la position avancée ; analyse critique : l'argument atteint-il ses objectifs ? quelles sont ses limites ? quels problèmes ou difficultés soulève-t-il ? quelles objections peut-on lui opposer ?

3/ Problématique du travail de fin de session (10%)

À la semaine 12 : remise de la problématique du travail de fin de session. **N.B.** Le sujet devra avoir été validé au préalable par la professeure.

Contenu : bref argumentaire présentant le sujet, la problématique et le plan (provisoire) de votre travail ; le document doit également comporter une bibliographie indicative contenant les principales références qui seront utilisées. Format : de 1600 à 1800 mots environ, interligne 1,5, Times New Roman, point 12.

4/ Dissertation de fin de session (35%)

Dissertation de 6000 mots environ, à remettre sur Moodle le 20 décembre au plus tard.

Critères d'évaluation : Compréhension des textes, des concepts, des problèmes et des arguments discutés ; clarté de la problématique et du plan ; capacité d'analyse, de synthèse et de problématisation ; qualité de l'argumentation (rigueur et précision, cohérence de la structure, articulations logiques et transitions) ;

indépendance de raisonnement (effort de recherche, analyse critique, prise de position dans le cadre des débats examinés) ; expression et style (clarté, orthographe, syntaxe).

BIBLIOGRAPHIE

Document remis séparément.

INCLUSIVITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Toute personne en classe a le droit d'être traitée avec respect et dignité. Dans le but de promouvoir un environnement propice à l'apprentissage, le respect mutuel sera exigé de toutes et tous dans le cadre de ce cours. À ce titre, les propos sexistes, misogynes, racistes, homophobes, capacitistes, transphobes ou en général discriminatoires ou intolérants ne seront pas acceptés dans le cours. Chacun-e doit s'assurer que ce qui est fait et dit n'humilie, n'insulte ou n'offense quiconque, en reconnaissant que les collègues de classe peuvent avoir différentes cultures, identités de genre, religions, orientations sexuelles et croyances, et que, ce faisant, ce qu'une personne considère comme inoffensif, une autre pourrait le considérer comme offensant. Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur de toute situation qu'elle ou il juge problématique. Celui-ci verra à y trouver une solution avec diligence.

Le respect des tours de parole sera exigé en tout temps : il n'est jamais admissible de couper la parole d'une collègue ou de manifester le rejet de ses propos en roulant les yeux, en faisant du bruit, etc.

Des aménagements particuliers pourront être accordés afin de favoriser l'apprentissage et la réussite de chacune et chacun (dates de remise des travaux, durée des examens, soutien pédagogique additionnel). Les étudiant-es sont encouragé-es à faire part au professeur (en personne ou par courriel) des mesures d'appoint qui pourraient favoriser leur apprentissage et réussite du cours. La seule contrainte sera le respect intégral de l'équité entre les étudiant-es.

Il existe par ailleurs un service à l'UQAM pour soutenir les étudiant-es en situation de handicap. Ce bureau offre des mesures d'appoint (aménagements en classe, services de prise de notes, services d'accompagnement) et tout-e étudiant-e qui en sent le besoin est invité à les rencontrer. Il existe également un organisme de soutien aux étudiant-es parents. Les étudiant-es parents qui en sentent le besoin peuvent discuter avec le professeur des mesures qui pourraient les aider à mieux concilier études et famille. Plus spécifique au département, il y a aussi à votre disposition un Comité Équité, Diversité et Inclusion, qui a pour mandat de promouvoir un climat d'équité propice à l'épanouissement intellectuel et personnel de chacun-e, ainsi que votre association étudiante qui œuvre pour la promotion des droits et intérêts des personnes inscrites aux cycles supérieurs en philosophie de l'UQAM.

- Étudiant-es en situation de handicap : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.htm>
- Étudiant-es parent : <http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/nouvelles-ressources/38-vous-etes-etudiant-parent/132-cspe-uqam.html>)
- Étudiant-es victime de harcèlement : <https://harcèlement.uqam.ca/>
- Comité Équité, Diversité et Inclusion du département de philosophie : <https://philo.uqam.ca/le-departement/equite-climat/>
- Association étudiante des études avancées en philosophie : aeap@uqam.ca

POLITIQUE N°16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) 514 987-3000, poste 0886 ; harcèlement@uqam.ca; harcèlement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca
Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

RÈGLEMENT N°18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

POLITIQUE N°44 SUR L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN DES ÉTUDIANT.E.S EN SITUATION DE HANDICAP

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>